

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

ACTEURS CULTURELS

FRÉDÉRIC VIEY

Frédéric Viey, historien, vice-président de l'Association Culturelle Israélite de Fontainebleau/Avon et Secrétaire Général du Conseil des Communautés juives de Seine-et-Marne, auteur d'une Histoire des Juifs en Ile-de-France, Fontainebleau/Avon : de la Révolution à nos jours , publiée en 2005 et primée par l'Académie de Versailles.

Extrait

Clovis, fils de Chilpéric 1er, après avoir été baptisé à Reims, réunit un premier Concile à Orléans en 511 pour organiser l'Eglise des Gaules. La première mesure anti-juive prise à l'époque du Haut Moyen Âge par l'Eglise catholique, est celle édictée à Orléans en 533. Elle proscrivait les mariages entre Juifs et Chrétiens.

Dans l'Empire Romain, les israélites sont des "Citoyens" à part entière. Lors des révoltes juives contre les romains (66-70 et 136) en Judée, de nombreux soldats juifs sont envoyés en captivité à Rome et soumis à l'esclavage. Une loi obligeait les juifs de Diaspora à racheter ces esclaves pour en faire des hommes libres. Dans le Haut Moyen-Âge, l'esclavage est une continuité de la tradition romaine, le Canon 14 du Troisième Concile d'Orléans traite de l'avenir des esclaves chrétiens quittant leurs maîtres juifs. Ce texte rédigé en latin dit entre autre :

"De mancipis Christianis, quae in Iudaeorum servitio ditenentur..."

Ce Concile rejette le droit romain, donc le Code Théodosien. Il défend aux Juifs de faire obstacle à la foi de leurs esclaves chrétiens.

*Histoire des Juifs en Seine-et-Marne, Tome 1,
du Moyen-Age à nos jours , 2005.*